



TARIFS 2023 DES PRESTATIONS PROPOSÉES PAR L'ANTAI - FPS

Les prestations réalisées par l'ANTAI comprennent le traitement, l'impression et la mise sous pli de l'avis de paiement, le traitement de l'avis de paiement dématérialisé et la modification de la personnalisation des avis de paiement.

Les tarifs applicables pour l'exercice 2023 sont les suivants :

❖ Prestation

Conformément à la convention relative à la mise en œuvre du forfait post-stationnement, les prix unitaires sont révisés chaque année au 1^{er} janvier en application de la formule suivante :

$$P = P0 \times \left(0,60 + 0,40 \times \frac{S}{S0} \right)$$

Dans laquelle :

- P : prix révisé ;
- P0 : prix d'origine ;
- S0 : dernier indice SYNTEC publié au 30 septembre 2020 ;
- S : dernier indice SYNTEC publié au 30 septembre N-1.

Dans la mesure où :

- Le dernier indice SYNTEC publié au 30 septembre 2020 est celui d'août 2020 pour un total de 270,1 (cf. document 1 joint) ;
- Le dernier indice SYNTEC publié au 30 septembre N-1 soit au 30 septembre 2022 est celui d'août 2022 pour un total de 280,6 (ancienne méthode de calcul de l'indice - cf. document 2 joint).

Le résultat de la formule ci-dessus révèle une augmentation de 1,55 % par rapport aux tarifs initiaux de 2021. Les tarifs 2023 des prestations prennent en compte cette révision des prix au 1^{er} janvier 2023.

Type de prestation	Prix Unitaire Initiaux 2021	Prix Unitaire Révisé 2022	Prix Unitaire Révisé 2023
Traitement, impression et mise sous pli d'un avis de paiement initial ou rectificatif	0,75 €	0,76 €	0,76 €
Traitement d'un avis de paiement dématérialisé initial ou rectificatif	0,63 €	0,64 €	0,64 €
Modification de la personnalisation d'un modèle d'un avis de paiement	1 500,00 €	1 514,22 €	1 523,32 €

❖ Affranchissement

Les tarifs 2023 d'affranchissement refacturés sont établis sur la base de l'évolution retenue par La Poste pour le courrier industriel de gestion, soit une augmentation de 5,5 % par rapport aux tarifs 2022.

Frais d'affranchissement	Prix Unitaire 2021	Prix Unitaire 2022	Prix Unitaire 2023
Frais d'affranchissement pour l'envoi d'un avis de paiement initial ou rectificatif	0,59 €	0,61 €	0,65 €
Frais d'affranchissement pour le nouvel envoi d'un avis de paiement	0,59 €	0,61 €	0,65 €
Frais d'affranchissement pour l'envoi d'un justificatif de paiement	0,59 €	0,61 €	0,65 €
Frais d'affranchissement pour tout autre envoi	0,59 €	0,61 €	0,65 €